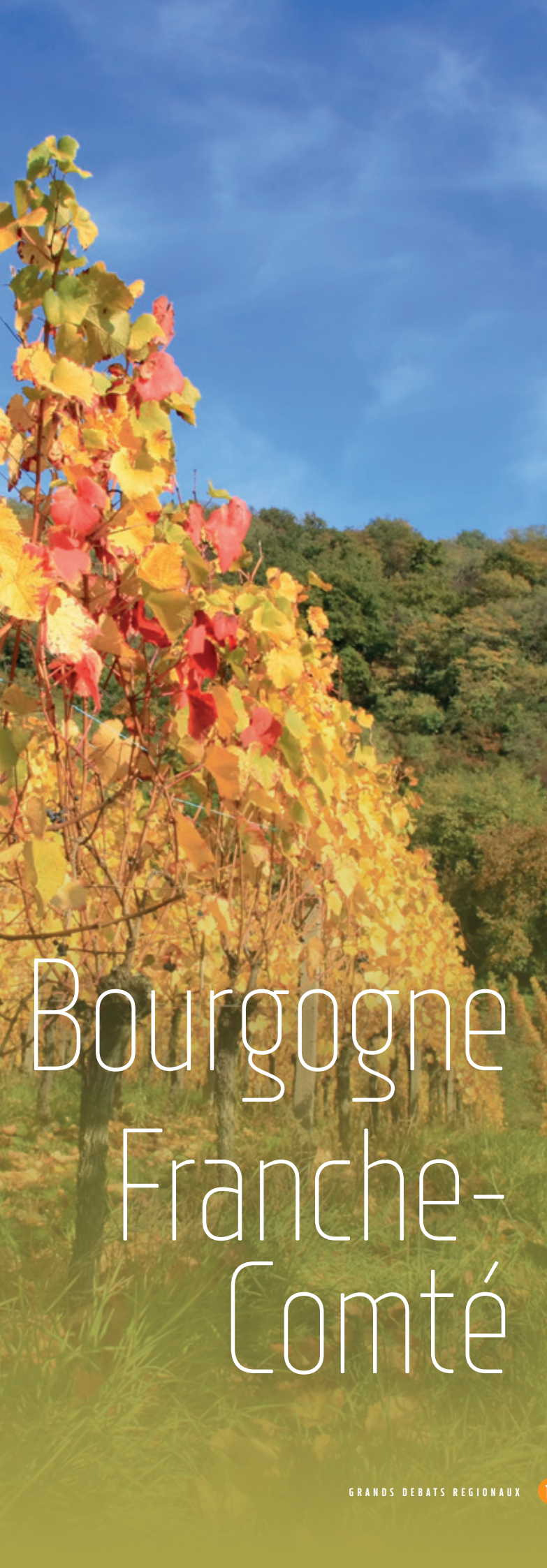
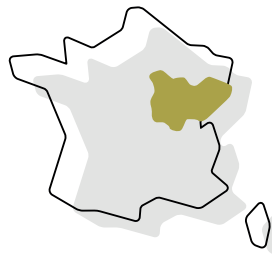




Bourgogne Franche- Comté



Pour le CESER, donner à voir la complexité de la décision publique constitue un enjeu déterminant pour restaurer la confiance du citoyen dans le politique.

La crise que connaît actuellement notre pays est notamment le révélateur d'une défiance croissante d'une partie des citoyens à l'égard du monde politique et des corps intermédiaires.

En 2016, le CESER avait été amené à se prononcer sur cette problématique dans le cadre de son rapport

« L'innovation démocratique en Bourgogne-Franche-Comté ? » qui précisait les éléments suivants :

- Les rapports du citoyen au politique (et du politique au citoyen) reposent sur un substrat culturel profondément enraciné, marqué en France par un rôle très important de l'État et des institutions publiques. Le **« désenchantement démocratique » est d'autant plus profond que les attentes des citoyens sont considérables à l'égard des pouvoirs publics.** Dire que « l'État ne peut pas tout », ou que « le Politique ne peut pas tout », n'est généralement pas admis par l'opinion publique, ni accepté par la classe politique. Cela ne signifie pas pour autant que le Politique soit exonéré d'assumer ses responsabilités, ni de faire évoluer ses modes de gouvernance.

- La complexité du réel implique de reconsidérer les attentes et les croyances que tout un chacun formule et nourrit à l'égard du politique. À ce titre, la décision publique est jalonnée de nombreuses ambiguïtés, ambivalences et contradictions qui limitent actuellement notre capacité collective à comprendre et à agir.

Les changements à apporter sont structurels et à envisager sur le long terme, si l'on veut réellement faire évoluer les représentations et les pratiques. Il s'agit d'un travail particulièrement exigeant pour lequel chaque partie prenante (citoyens et représentants élus) a sa part de responsabilité.

Ainsi, les élus ne doivent pas se priver de s'appuyer sur la richesse des territoires, sur leur capital social et humain afin de co-construire une vision politique de long terme, un projet politique à part entière.

Les propositions suivantes s'inscrivent dans cette approche. Elles sont issues des différents travaux du CESER Bourgogne-Franche-Comté en lien avec les quatre thèmes du grand débat national.



La transition écologique

Elle devient légitime pour l'ensemble de la société si elle est mise en œuvre avec :

- > Une **pédagogie**, dans les établissements scolaires et dans tous les appels à projet, donnant à comprendre la nécessité et les exigences de la transition écologique.
- > Une **information précise et fiable** donnée par les plateformes territoriales de la rénovation énergétique destinées à l'accueil, l'information et le conseil du consommateur.
- > L'association des divers partenaires aux choix et décisions en matière de transition écologique au travers de la **création de communautés d'acteurs**. La mission de chef de filat exercée par les régions favorise la mobilisation des acteurs individuels et collectifs. Les dispositifs proposés doivent également être modulés en fonction des ressources dont disposent les territoires.
- > **L'accompagnement des acteurs** pour faciliter leur structuration, la forme la plus aboutie étant la filière.
- > Des évolutions progressives, socialement et économiquement soutenables.
- > Une **juste répartition des efforts demandés** pour mobiliser l'ensemble de la société, envisager par exemple, en matière de gestion des déchets, la généralisation du principe de redevance incitative et la création de points d'apport volontaire des biodéchets.

- > **L'implication des acteurs collectifs** notamment économiques (entreprises et leurs organisations, administrations et collectivités...).
- > **Des politiques d'aménagement** du territoire et de développement économique **soutenables**.

Elle sera efficace si elle est massifiée par la mise en œuvre :

- > D'une **stratégie globale de financement** sur le moyen/long terme favorisant la complémentarité/subsidiarité des financements locaux et la mobilisation des capitaux privés dans les projets locaux.
- > **D'outils de financement favorisant l'investissement citoyen** (financement participatif, mobilisation de l'épargne, coopératives citoyennes) et tiers-financement comprenant un programme de travaux et l'estimation des économies d'énergie associées, l'accompagnement du maître d'ouvrage dans la réalisation des travaux et la détermination d'un plan de financement. Il s'agit de proposer des solutions personnalisées de financement permettant d'engager des travaux sur-mesure et adaptés à la situation financière et matérielle des ménages.
- > D'un **service public de l'efficacité énergétique** offrant un dispositif d'ingénierie technique, professionnelle, territoriale et financière avec des partenariats bancaires et des aides financières adaptées aux différents publics.

Elle sera favorisée par des actions sectorielles :

Logement et mobilités

- > **Massifier le financement des travaux énergétiques** pour rénover davantage de logements.
- > Renforcer les initiatives publiques ou privées dans l'élaboration de **plans de déplacements** ainsi que dans la **création et l'animation de plateformes de covoiturage domicile-travail**.
- > S'appuyer sur les associations et regroupements d'entreprises pour créer et **animer des plateformes intermodales à l'échelle de zones d'activités économiques**.
- > Structurer, soutenir et **renforcer les associations de mobilité et les plateformes de mobilité qui informent les habitants** sur les moyens de déplacement et conçoivent des solutions globales pour un territoire et ses habitants.
- > Valoriser et renforcer les systèmes d'information multimodale.
- > **Inciter à l'usage des transports en commun** en favorisant des prix bas et une offre de qualité.

Recherche, développement et formation

Dans ce domaine, la Bourgogne-Franche-Comté peut s'appuyer sur des compétences largement reconnues. L'enjeu est de mobiliser et de fédérer les forces dans une logique de multi-partenariat : établissements d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, entreprises, pôles de compétitivité, organismes de recherche. Le CÉSER propose notamment d'intensifier les axes de recherche suivants :

- > **Dynamiser la R&D en s'appuyant sur les ressources locales** : entreprises, universités (FCLAB - Fuel Cell Lab - pour les Piles à Combustible...), laboratoires (Chrono environnement, Géosciences...), pôles de compétitivité (Pôle véhicule du futur, Nuclear Valley), associations (Vallée de l'énergie...), filière hydrogène.
- > **Renforcer la recherche fondamentale sur les conséquences des changements climatiques sur l'exploitation des forêts** afin de renforcer le niveau de connaissance sur le fonctionnement global et complexe des écosystèmes forestiers.

- > **Confier à Météo France**, en collaboration avec les acteurs de la recherche régionaux, **des missions d'étude sur l'évolution du climat** aux échéances 2030 et 2050 à l'échelle des territoires pour donner aux acteurs locaux une lisibilité plus grande sur l'avenir des filières.
- > **Développer une expertise critique**, une vision à long terme et durable du développement des nouvelles énergies (exemple : recyclage des panneaux solaires).

Environnement

- > **Lutter contre l'étalement urbain**, l'imperméabilisation des sols, favoriser la rénovation de logements vétustes, favoriser l'aliénation des bâtiments délaissés par des incitations régionales fortes dans les PLU, les SCOT, notamment par le SRADDET.
- > **Créer, à l'échelle régionale, des observatoires de la consommation des espaces** à l'image du Réseau d'observation de la consommation des espaces de Bourgogne-Franche-Comté.
- > **Harmoniser le taux de surfaces à consacrer à l'agriculture bio** dans les chartes des parcs naturels régionaux.
- > **Développer des circuits courts de proximité producteurs/consommateurs**, par la réduction des transports et des intermédiaires et développer des filières de proximité pour utiliser la biomasse des bois de récupération et des combustibles solides de récupération.
- > **Intégrer**, dans les référentiels de formation à destination des métiers du bois et de la forêt, **des modules consacrés à l'efficacité énergétique**, la construction passive, l'écoconstruction, l'écoconception, la valorisation des énergies renouvelables.



Formation/Emploi

- > **Intégrer la transition écologique et énergétique dans toutes les formations** et particulièrement dans le nouveau baccalauréat, au niveau des enseignements communs ou de spécialité.
- > **Construire un diagnostic régional sur les futurs besoins en emploi.**
- > **Anticiper les impacts de la transition énergétique** sur les qualifications, les métiers, les entreprises, les branches, les processus de production, les territoires.

- > **Conjuguer les financements privés et publics** pour offrir des parcours de formation répondant aux besoins, notamment locaux, des nouveaux métiers liés à la transition énergétique.
- > **Développer des formations initiales et continues aux compétences nouvelles nécessaires :** initiation aux éco-matériaux, à la sobriété énergétique dans l'industrie, dans les transports, dans l'agriculture...
- > **Faire prendre en compte la dimension transition écologique dans les instances de dialogue des lycées.**

La fiscalité et les dépenses publiques

Développer une autre approche des dépenses d'investissement et de fonctionnement des collectivités locales

- > **Évaluer préalablement les effets de levier** des dépenses publiques (effet multiplicateur, catalyseur, effet de gouvernance...), afin d'identifier le caractère structurant des financements envisagés.
- > **Évaluer préalablement les dépenses de fonctionnement générées par les nouveaux projets d'investissement.**
- > **Identifier les investissements immatériels** indispensables au développement, à l'attractivité et à l'adaptabilité des territoires (dépenses d'ingénierie, de formation...) et reconnaître, d'un point de vue budgétaire et comptable, les dépenses d'ingénierie comme des dépenses d'investissement à part entière et non comme des dépenses de fonctionnement.

Améliorer les stratégies d'investissement des collectivités locales

- > **Disposer d'un inventaire précis du patrimoine des collectivités** et envisager une polyvalence/mutualisation de ses usages afin d'en diminuer les coûts, en impliquant les acteurs locaux et citoyens dans la démarche.
- > **Établir un plan pluriannuel d'investissement** et engager une démarche de **prospective financière**, pour mesurer la soutenabilité financière des investissements envisagés, afin notamment de mesurer préalablement l'impact des nouveaux investissements sur la fiscalité locale et sur les dépenses de fonctionnement de la collectivité.
- > **Évaluer préalablement l'efficacité socio-économique** des projets d'investissement, en estimant a priori les impacts sur le territoire (création d'emplois, maintien d'une activité économique, conséquences sur l'environnement...) et les effets concrets (amélioration d'un service public, baisse des coûts d'entretien d'un équipement public...).
- > **Co-construire les projets d'investissement avec les acteurs locaux :** entreprises, citoyens, associations... ce qui constitue aussi un moyen pour lutter contre la défiance qu'exprime une partie de la société à l'égard du politique, vis-à-vis de décisions prises 'd'en haut' sans concertation préalable.

Cette co-construction passe notamment par les modalités suivantes :

- engager le dialogue avec les autres collectivités locales du bassin de vie, afin de faire porter le projet d'investissement par l'échelon optimal, rechercher davantage la coopération et la coordination,
- s'appuyer sur le secteur privé, pour envisager le portage des projets les plus efficaces,
- associer les acteurs privés comme parties prenantes du projet d'investissement : entreprises, citoyens, associations...
- diversifier les financements en recherchant des partenariats (financement participatif, crowd-funding...).

- mobiliser l'épargne locale pour des projets qui apportent de la richesse sur les territoires.

- > **Garantir l'application effective des clauses sociales et d'insertion** dans les marchés publics et évaluer leur impact sur l'économie locale et régionale.

Faciliter la transmission des entreprises familiales

- > **relever le taux d'exonération des droits de mutation** pour les transmissions d'entreprises familiales afin d'accroître le nombre de ces transmissions qui constituent un enjeu industriel et territorial crucial.

“Dépasser le postulat qui veut que les dépenses d'investissement soient par essence plus “vertueuses” que celles de fonctionnement.”



La démocratie et la citoyenneté

Utiliser des méthodes adaptées à la consultation des acteurs afin de co-construire les politiques publiques régionales

- > **Organiser au plan régional des conférences citoyennes**, pour solliciter l'avis préalable des citoyens sur les politiques publiques régionales et faire émerger un éclairage citoyen sur des sujets complexes habituellement ouverts aux seuls 'experts'.
- > **Créer une cellule régionale de débat public** qui vise à solliciter des avis préalables des citoyens sur des projets d'équipement et d'infrastructures présentant des impacts significatifs sur l'environnement et dont les enjeux socio-économiques sont importants.

Renforcer les capacités d'agir individuelles et collectives des acteurs afin d'encourager leurs prises d'initiatives

- > **Instaurer un espace dématérialisé afin de recueillir la parole des citoyens.** Cet outil numérique interactif régional a pour vocation d'être un espace ouvert d'innovation, un espace collaboratif permettant un enrichissement des politiques publiques à partir d'un exercice d'intelligence collective associant les citoyens, les élus et les agents de l'administration.

- > **Renforcer le lien avec les lycéens**, afin de favoriser un dialogue direct avec les élus, prendre en compte la parole des jeunes et la valoriser, faire connaître les politiques publiques régionales.

Intégrer les principes d'une gouvernance renouvelée dans l'organisation politique et administrative afin de faire évoluer les pratiques

- > **Faciliter** l'éclosion de nouveaux porteurs de projet en adaptant progressivement les cadres d'intervention des collectivités, afin d'intégrer les solutions innovantes proposées par les acteurs locaux.
- > Dans le budget de chaque intervention publique, **affecter** systématiquement, dès la délibération, un **pourcentage à la mise en réseau et à l'animation du processus ascendant.**



“Pour passer de la défiance à la confiance, il convient notamment de créer des conditions permettant de redonner envie aux acteurs de penser l'avenir de leur territoire dans une dynamique positive qui favorise le sens du collectif et du faire-ensemble.”

Renforcer l'expression de la société civile organisée au sein du CESER

- > Apporter aux décideurs régionaux **sa vision prospective**, riche de la diversité de ses composantes.
- > **Être en vigie** sur les signes témoignant d'un changement et formuler des propositions au

service de l'attractivité du territoire et du bien-être de ses habitants.

- > **Repérer les acteurs qui agissent**, les accompagner et les valoriser auprès des pouvoirs publics.
- > **Organiser le dialogue avec d'autres instances d'expression citoyenne.**

L'organisation de l'État et des services publics

Passer d'une administration qui administre à une administration qui accompagne et favorise l'éclosion de projets

- > **Favoriser le développement des projets locaux par une ingénierie adaptée** qui permet de fédérer les bonnes idées et les moyens, d'associer les acteurs d'un territoire et ainsi de susciter des dynamiques positives, notamment en valorisant les ressources locales et les projets endogènes.
- > **Lancer des « appels à porter à connaissance » d'actions**, afin de recenser les citoyens/acteurs/entrepreneurs innovants/porteurs de projets, de les valoriser et susciter l'envie d'agir et d'entreprendre dans les territoires.
- > **Lancer des appels à projets annuels visant à développer les initiatives citoyennes et associatives innovantes**, afin de donner un réel droit à l'expérimentation.
- > **Organiser des rencontres locales afin de susciter de nouveaux projets de développement territorial innovants** et l'émergence de solutions originales aptes à répondre aux besoins du territoire (à l'instar de la démarche nationale « start up de territoires »).
- > **Former les décideurs** de tous niveaux aux changements de paradigme en cours (mutations sociétales, évolution rapide des besoins et des pratiques...) et aux changements de mode de gouvernance dès lors induits. Par exemple, expérimenter des formations-actions transversales « élus/services/citoyens » permettant de confronter les approches théoriques à la réalité d'une démarche concrète de développement local.

Créer au niveau régional un réseau de l'ingénierie sociétale/territoriale, afin de développer une ingénierie davantage transversale et prospective, au service des projets de territoire

- > **L'espace ouvert d'innovation** visera à stimuler le partage d'expériences, la coopération, le développement de nouvelles formes d'ingénierie, dans le respect des prérogatives et des missions dévolues aux différents acteurs, publics ou privés.
- > **Impliquer des acteurs de différents domaines** autour de projets concrets et fédérateurs, tout en favorisant le débat avec les citoyens, par une information et des processus de participation, de consultation ou de concertation adaptés.

Adapter l'action publique aux besoins des territoires et de leurs habitants

- > **Maintenir la présence de services publics** sur les territoires et **renforcer leur présence** dans les zones réputées fragiles.
- > **Doter les administrations de capacités d'intermédiation avec la société civile**, afin de lutter contre le sentiment de dépossession lié à l'éloignement croissant des instances de décision. Redéployer les moyens humains sur ce travail d'intermédiation.
- > **Disposer d'outils d'information et d'échanges vivants** (permanences sur les territoires, réseaux sociaux, visioconférences...) qui permettent aux habitants et aux acteurs locaux d'être plus aisément en relation entre eux et avec les acteurs publics.